

RAPPORT ANNUEL 2010



Grenier: symbole de l'épargne traditionnelle.

 **ORIS BANK**
INTERNATIONAL
La Banque Autrement



CORIS ASSURANCES
L'Assureur qui rassure!



**Coris
Bourse**

L'Excellence au service du rendement

Coris Bad

**VOUS
SOUHAITENT
LA BIENVENUE**





SOMMAIRE

- P.4** I. MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
- P.7** II. PRESENTATION DE CORIS BANK INTERNATIONAL
- P.8** III. GOUVERNANCE
- P.11** IV. PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTIONS AU 31/12/2010
- P.16** V. STRUCTURE DU CAPITAL
- P.16** VI. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010
- P.18** VII. RAPPORT DE GESTION
- P.22** VIII. RAPPORT GENERAL ET RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- P.29** IX. RESOLUTIONS
- P.31** X. RESEAUX D'AGENCES ET CORRESPONDANTS BANCAIRES
- P.34** ETATS FINANCIERS 2010

Rapport Annuel 2010



Rapport Annuel 2010



I.MOT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



Le Président Directeur Général
Idrissa NASSA

**Chers actionnaires,
Mesdames, Messieurs,**

Pour beaucoup, l'année 2010 devait marquer la fin de la crise financière internationale et se placer sous le signe du retour de la croissance. De notre côté, notre perception de la conjoncture économique internationale et de l'évolution des monnaies nous a conduit à afficher une grande prudence dans nos prévisions. Néanmoins, dans un environnement économique toujours très difficile pour tous les acteurs de l'économie, Coris Bank International affiche à la clôture de l'exercice 2010 des résultats plus satisfaisants. Le bénéfice net ressort en augmentation de **112,07%** par rapport à son niveau de l'exercice précédent. Cette performance place Coris Bank International en dépit de sa jeunesse parmi les meilleurs établissements bancaires de l'UEMOA en termes de résultats et la première au Burkina. L'année 2010 a répondu à nos attentes : placée sous le signe de la consolidation et de la conquête, elle constitue la rampe de lancement qui va servir l'accélération de nos prochains développements. A cet effet, la Banque a posé des actions novatrices au cours de l'exercice 2010. Les retombés de ces actions s'en ressentent nettement sur la physionomie des principaux indicateurs de gestion de la Banque qui enre-

gistrent tous une nette progression par rapport à ceux de l'année précédente. Les dépôts de la clientèle ont atteint le niveau de **122,930** milliards de F CFA au 31/12/2010 contre **74,831** milliards de F CFA au 31/12/2009, soit une hausse de **64,28%**. L'accroissement du nombre de comptes actifs de la clientèle s'est poursuivi de façon satisfaisante puisque ceux-ci sont passés de **16 000** au 31/12/2009 à **35 480** à la clôture de l'exercice 2010 soit une hausse de **121,75%**. Les financements accordés à la clientèle ont crû, pour atteindre **130,042** milliards F CFA à la clôture de l'exercice 2010 contre **70,175** milliards de F CFA au 31/12/2009 soit une augmentation de **85,31%**. Cette forte croissance du portefeuille des engagements est accompagné du meilleur taux de recouvrement du marché avec **92%** ce qui traduit l'efficacité de la politique rigoureuse de sélection des risques que s'est imposée Coris Bank International.

La taille du bilan de la Banque a augmenté de **63,82%** pour s'établir à **237,124** milliards F CFA au 31/12/2010 contre **144,744** milliards de F CFA au 31/12/2009. Avec cette taille du bilan Coris Bank International occupe désormais le 2ème rang des banques au Burkina contre la 5ème place occupée l'an dernier, traduisant ainsi l'accroissement des parts de marché consécutif à la confiance grandissante de la clientèle envers notre institution. Nous avons prouvé cette année encore l'excellence de nos fondamentaux en générant des résultats très honorables.

D'année en année, Coris Bank International conforte son développement en valorisant sa démarche tout à fait unique, en innovant, en améliorant sans cesse la qualité de ses services et en accroissant sa rentabilité. C'est une stratégie gagnante qui, nous en sommes convaincus, continuera de porter ses fruits. A ce titre, nous savons pouvoir compter sur la confiance de nos actionnaires, et sur l'implication et le dévouement des agents de Coris Bank International. Ce sont eux qui ont permis de réaliser notre objectif. Malgré un contexte difficile ces dernières années, ils sont restés mobilisés sur les priorités essentielles : la qualité de service clients et l'amélioration de nos performances,

nous permettant de distancer nos concurrents.

La tâche accomplie en 2010 ne doit pas faire oublier l'ampleur de celle qui nous attend. En effet, l'année 2011 s'est ouverte dans un contexte de fortes incertitudes, tant sur le plan économique que sociopolitique. Dans ce contexte, nous abordons l'exercice conscient des difficultés conjoncturelles mais sereins. Nous nous appuyerons sur les bases solides que nous avons établies et tirerons le meilleur parti des opportunités de croissance qui se présenteront, en déployant de nouvelles agences et

de nouveaux produits et services. Toute notre énergie sera consacrée à assurer à nos clients un meilleur service.

Enfin, nous ne saurions conclure sans exprimer notre profonde gratitude à la clientèle pour sa confiance grandissante, au personnel pour son professionnalisme total et aux Administrateurs et Actionnaires pour leur soutien et leur disponibilité.

Le Président Directeur Général
Idrissa NASSA

Rapport Annuel 2010



N°1 des banques et établissements de crédits



*clients, partenaires
et collaborateurs,
MERCI*

La Direction Générale

Coris Bank International
obtient le **premier prix** à la 1ère édition des
" **Trophées des meilleures banques et établissements
de crédits des PME/PMI au Burkina Faso** "



«Partenaire privilégié dans le financement des PME/PMI».

II. PRESENTATION DE CORIS BANK INTERNATIONAL

1. Historique

La Financière du Burkina (FIB-SA) aura été jusqu'au 31 décembre 2007 un établissement financier ; elle fut créée en 1986 avec pour vocation de faire du crédit à la consommation. Suite à une crise, la Commission Bancaire a recommandé une recapitalisation et une réorganisation en 2001. C'est dans ce contexte que des opérateurs privés ont entrepris de rentrer dans le capital de l'entreprise avec pour objectif de donner à cet établissement financier un nouveau souffle et de le transformer en une banque de plein exercice.

Ainsi, depuis 2002, et au cœur d'un environnement très concurrentiel, la FIB-SA a réussi sa remontée en assurant de bonnes performances commerciales et financières grâce notamment à des innovations de produits. Après cinq années de fonctionnement faites de travail, d'histoire passionnante, et d'innovations au service de ses clients, la Financière du Burkina est transformée en fin décembre 2007 en une banque universelle pour le financement des particuliers et des entreprises notamment les PME/PMI.

2. FORME JURIDIQUE

Coris Bank International (CBI-SA) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

3. REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

Coris Bank International (CBI-SA) est inscrite au RCCM du Burkina Faso sous le matricule suivant : BF OUA 2010 M 2619. Son numéro IFU est : 00004742 U.

4. AGREMENT DE BANQUE

Coris Bank International (CBI-SA) est inscrite sur la liste des Banques de l'UMOA sous le numéro C 0148 V. L'arrêté N°754/MEF/SG/DGTCP/DAMOF du 26/12/2007 du Ministère de l'Economie des Finances du Burkina Faso confère à Coris Bank International (CBI-SA), l'agrément de banque universelle.

5. SIEGE SOCIAL

Le siège social de Coris Bank International (CBI-SA) est localisé au 1242 Avenue du Docteur Kwamé N'Krumah – 01 BP : 6585 Ouagadougou 01- Burkina Faso (West Africa). Tél. (226) 50 31 23 23 – Fax : (226) 50 31 62 68. Code Swift CORIBFBF ; Site Web : www.corisbank.bf – E-mail : corisbank@corisbank.bf

6. OBJET SOCIAL

L'article 2 des statuts de la société stipule que :

Coris Bank International a pour objet, directement ou indirectement dans tous les pays et particulièrement au Burkina Faso ou à l'étranger :

- de recevoir des fonds qu'elle placera pour son compte en opération de placement ;
- d'effectuer pour son propre compte des opérations de crédit telles que les opérations de prêt, d'escompte, de prise en pension, l'acquisition de créances, de garanties, de financement de ventes à crédit et de crédit-bail ;
- de prendre des participations dans les entreprises existantes ou en formation sans toutefois excéder **25%** du capital de celles-ci, ou **15%** de ses fonds propres de base ;
- d'acquérir toutes valeurs mobilières émises par des personnes publiques ou privées ;

Rapport
Annuel 2010



7. CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2010

RUBRIQUE	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Activité			
dépôts de la clientèle	27 789	74 831	122 930
Crédits nets de provisions de la clientèle	31 002	70 175	130 042
Engagements par signatures	12 503	38 789	83 206
Total Bilan	52 299	144 744	237 123
Fonds propres	6 198	8 671	14 676
Résultats			
Produit net bancaire	3 299	8 042	14 253
Résultat brut d'exploitation	2 141	5 928	11 205
Résultat avant impôts	1 020	4 821	9 834
Ratios			
Coefficient d'exploitation (DAM prises en compte)	35,5%	26,7%	21,4%
Coefficient d'exploitation (DAM non prises en compte)	29,8%	21,4%	17,1%
Commissions/PNB	32,8%	36,8%	32,5%
Frais de Personnel/Commissions	33,7%	22,2%	20,7%



III. GOUVERNANCE

1. Conseil d'administration :

La configuration du Conseil d'Administration de Coris Bank International au 31/12/2010 est la suivante :

- Mr Idrissa NASSA, **Président Directeur Général** ;
- Mr Arthur KAFANDO, Administrateur représentant la **SONAPOST** ;
- Mr Soumaïla SORGHO, Administrateur représentant l'**UAB-VIE** ;
- Mme Laurentine ZIDA/KINDA, Administrateur représentant la **CNSS** ;
- Mr Pierre Claver DAMIBA, Administrateur non actionnaire.

2. Comité d'audit

- Mr Soumaïla SORGHO, Administrateur représentant l'**UAB-VIE** ;
- Mme Laurentine ZIDA/KINDA, Administrateur représentant la **CNSS**

3. Comité de direction

La composition du Comité de Direction au cours de l'exercice 2010 a été la suivante :



NOM	PRENOMS	FONCTIONS
NASSA	Idrissa	Président Directeur Général
SAWADOGO	Emmanuel	Directeur Général Adjoint
SARE	Yacouba	Contrôleur Général
OUATTARA	Diakarya	Directeur du Risque et des Affaires Juridiques
KABORE	Alice	Directrice des Opérations
SANOU	Seydou	Directeur de l'Exploitation
COMPAORE	Sally Sylvie	Directrice du Réseau, Marketing et de la Qualité
KOMPAORE	Jean Marie	Directeur Financier et Comptable
ROMBA	Talkaye	Directeur des Ressources Humaines et du Patrimoine
SOW	Amidou	Directeur de l'Informatique et Monétique
MINOUNGOU	Joseph	Directeur Régional de Bobo-Dioulasso

4.Commissaires aux comptes

Par décision n° 233/CB/S du 15 octobre 2009, la Commission Bancaire de l'UMOA a approuvé la désignation des Commissaires aux Comptes de Coris Bank International pour une durée de six (6) ans échéant lors de l'adoption des comptes de l'exercice 2014. Ce sont :

Titulaires

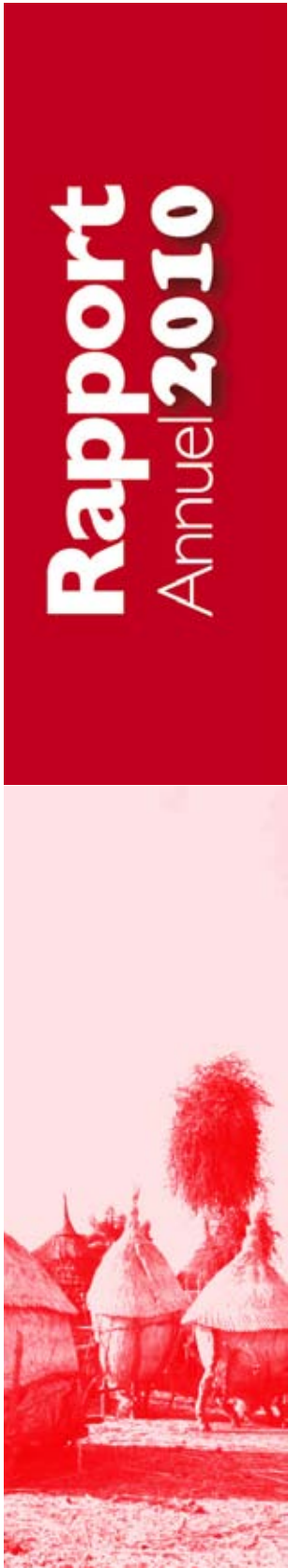
■ **M. Paulin OUEDRAOGO**
Expert-comptable diplômé d'Etat
Inscrit au tableau de l'Ordre National Des Experts Comptables et Comptables Agrées du Burkina Faso
9 BP 821Ouagadougou 09

■ **ACECA INTERNATIONAL SARL (M. Jean-Baptiste SO)**
Expert-comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre National Des Experts Comptables et Comptables Agrées du Burkina Faso
01 BP 4318 OUAGADOUGOU 01

Suppléants

■ **Rosette NACRO (NACRO C. RIFFARD Rosette)**
Expert-comptable diplômé d'Etat
Inscrit au tableau de l'Ordre National Des Experts Comptables et Comptables Agrées du Burkina Faso

■ **SECCAPI (Françoise TOE)**
Expert-comptable diplômé d'Etat Inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agrées du Burkina Faso





**Plus qu'une banque, un véritable
partenaire pour l'exécution de
vos marchés.**

Ouvert 7 jours / 7

Siège social : 1242, Avenue Dr Kwamé N'Krumah
01 BP 6585 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 50 30 68 14 / 50 31 23 23 / 50 31 24 24
Fax : (226) 50 33 52 37 • Burkina Faso

Agence Yennenga : Avenue Yennenga
Tél. : (226) 50 30 50 13 / 50 30 50 15

 **ORIS BANK**
INTERNATIONAL

La banque autrement.



IV. PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTIONS AU 31/12/2010

Principaux indicateurs de gestion au 31/12/2010 (million de FCFA)

INDICATEURS	CHIFFRES
Dépôts de la clientèle	122 930
Créances nettes sur la clientèle	130 042
Total bilan	237 123
Produit Net Bancaire	14 253
Résultat Brut d'Exploitation	11 205
Résultat d'Exploitation	9 834
Résultat Net	8 260
Coefficient d'exploitation	21,24%
Capitaux propres après répartition	15 082
Effectif	158

Rapport
Annuel 2010

Analyse des comptes de bilan et de résultat au 31-12-2010

1.Les comptes du Bilan

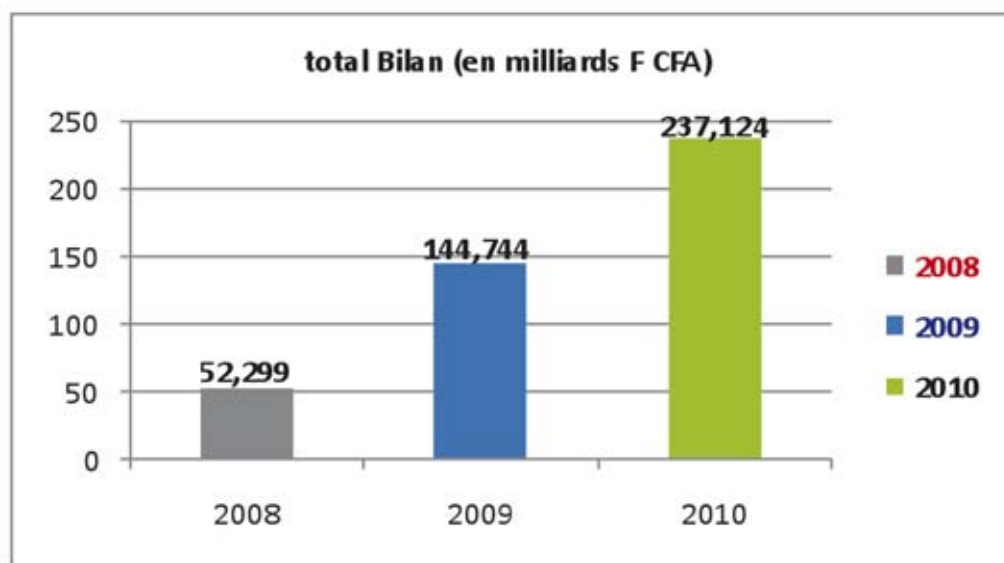
L'exercice qui s'est achevé au 31/12/2010, aura été celui de la confirmation des performances obtenues l'exercice précédent se traduisant par une nette progression des principaux indicateurs de gestion bancaire.

■ **Le total du bilan** de Coris Bank International s'est établi au 31/12/2010 à 237,124 milliards FCFA contre **144,744** milliards de F CFA l'exercice précédent soit une hausse en valeur absolue de **92,379** milliards FCFA représentant une variation positive de **63,82%**. Cette évolution favorable a pour origine, l'accroissement soutenu des emplois et des ressources de la Banque.

Total	Exercices			Variation en %		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Bilan (en milliards F CFA)	52,299	144,744	237,124	-	176,76%	63,82%

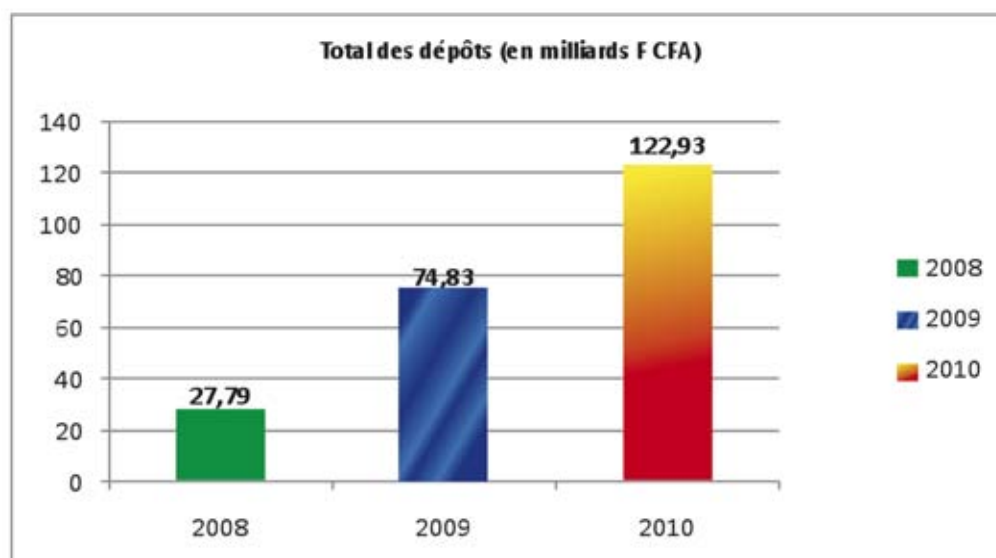


Rapport Annuel 2010



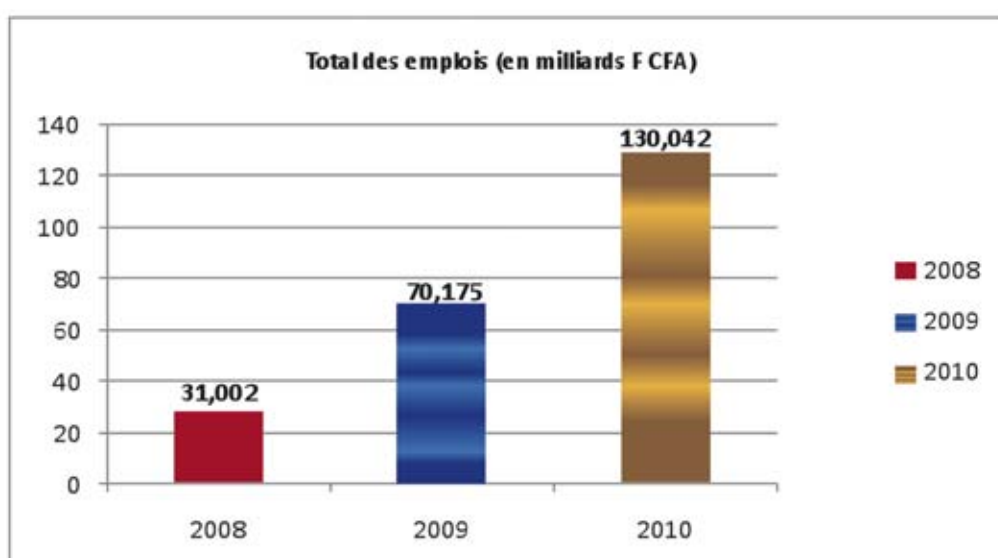
■ **Les ressources collectées** connaissent une croissance annuelle de **64,19%** en s'établissant à **124,142** milliards F CFA portée notamment par l'évolution des dépôts à terme et des comptes ordinaires qui représentent respectivement **53% et 34%** de l'encours total des ressources collectées à la clôture de l'exercice 2010.

Total	Exercices			Variation en %		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Total des dépôts (en milliards F CFA)	27,789	74,831	122,930	-	169%	64,80%



■ **Les emplois au profit de la clientèle** ressortent à **130,042** milliards FCFA au 31/12/2010 représentant **54,84%** du total du bilan. Ils sont en accroissement de **85,31%** par rapport à leur niveau de l'exercice précédent.

Total	Exercices			Variation en %		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Total emplois (en milliards F CFA)	31,002	70,175	130,042	-	126,35%	85,31%



2. Les comptes de résultat

RUBRIQUE	31/12/09	31/12/10
PRODUIT NET BANCAIRE	8 042	14 253
Charges générales d'exploitation	2 145	3 048
Charges du personnel	658	959
Charges d'exploitation	1 062	1 483
Dotations aux amortissements	425	606
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 928	11 205
Dotations nettes de reprises	923	1 381
RESULTAT NON COURANT	-170	70
DOTATIONS FRBG	14	60
RESULTAT AVANT IMPOT	4 821	9 834
Impôts sur les sociétés	1 096	1 574
RESULTAT NET	3 725	8 260

■ **Le Produit Net Bancaire** s'est accru de **77,23%** passant de **8,042** milliards F CFA à **14,253** milliards FCFA entre 2009 et 2010.

■ **Le résultat brut d'exploitation** est de **11,247** milliards FCFA contre **5,928** milliards FCFA





CERTIFICATE OF REGISTRATION



la **qualité**
est plus qu'un mot, c'est un
comportement.

Coris Bank International, première banque
certifiée ISO 9001: 2008 au Burkina Faso



**24^h/24
7j/7**

au cours de l'exercice 2009. Rapporté au PNB, le résultat brut d'exploitation représente **78,91%** du PNB contre **73,71%** précédemment. Le coefficient d'exploitation s'établit à **21,25%**

■ **Le résultat net** de l'exercice 2010 ressorts à 8,260 milliards F CFA contre 3,725 milliards FCFA pour l'exercice précédent donc en progression de 121,53%.

3. ETAT DES RATIOS PRUDENTIELS AU 31/12/2010

Les ratios prudentiels de CBI-SA au 31/12/2010, respectent toutes les normes fixées par les Autorités monétaires, à l'exception du ratio de structure de portefeuille qui ressort à 2% pour une norme de 60% au minimum

ETAT DES RATIOS PRUDENTIELS DE CBI - SA AU 31/12/2010						
Intitulés des ratios prudentiels	IDENTIFICATION BCEAO	Normes	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	Observations
Les fonds propres effectifs	DEC 2060	5 000	5 471	6 778	15 887	Respecté
Fonds propres effectifs / risques	DEC 2061	Minimum 08%	12,78%	7,41%	9,64%	Respecté
Coefficient de couverture des emplois à long et moyen terme par les ressources stables	DEC 2062	Minimum 75%	127,60%	76,28%	85,36%	Respecté
Coefficient de liquidité	DEC 2063	Minimum 75%	84%	76,00%	78%	Respecté
Liste des participations de l'Etablissement (en millions)	DEC 2064		12	335	835	
Participation dans des Entreprises autre que Banque Etablissements financiers et société immobilières	DEC 2065	Max 25% du capital de la Société et Maxi 15% des FPB	2	325	750	Respecté
Immobilisation Hors Exploitation et participation dans les Sociétés Immobilières	DEC 2066	Maxi 15% FPE	0	3,44%	1,46%	Respecté
Etat de contrôle des Immobilisations et des participations	DEC 2067	Maximum 100% des FPE	41,25%	44,63%	23,89%	Respecté
Contrôle des crédits aux personnes participant à la Direction, Administration, Gérance, Contrôle et fonctionnement de la Banque	DEC 2068	Maximum 20% des FPE	1,13%	3,25%	2,82%	Respecté
Ratio de Structure du portefeuille	DEC 2069	Minimum 60%	0,00%	0,00%	2,00%	Non respecté
Coefficient de division de risque Global sommes des encours > FPE x 25% doit être < 8 x FPE	DEC 2070		5 121 contre 43 768 (*)	36 017 contre 54 224	54 574 contre 127 096	Respecté
Coefficient de division de risque Max des engagements d'un seul client < 75% des FPE (*) : en millions de F CFA	DEC 2070			1 (5 580 contre 5 084)	9 232 contre 11 915	Respecté

Rapport
Annuel **2010**

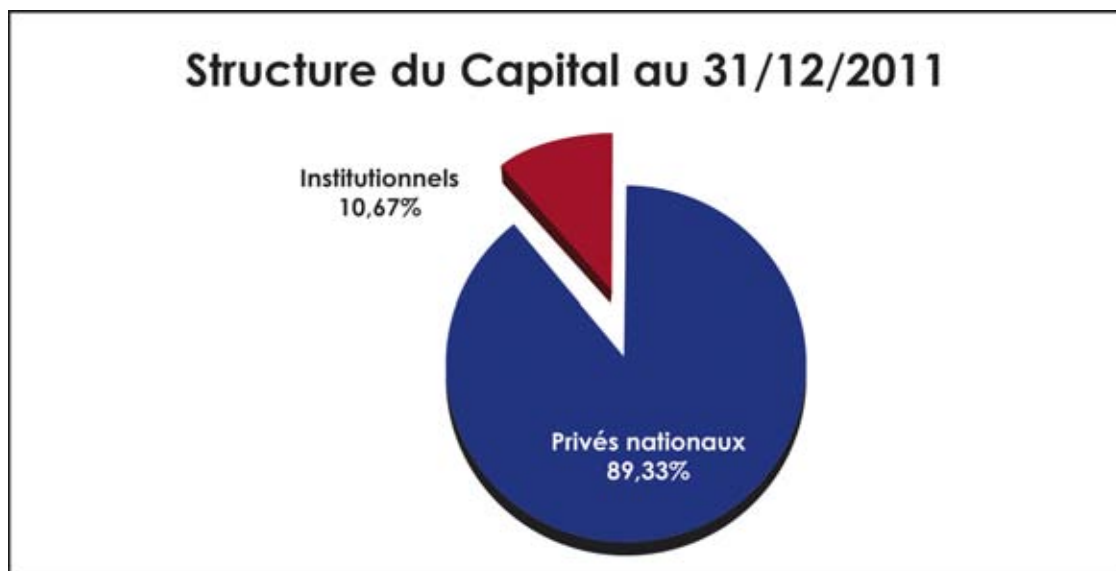




V. STRUCTURE DU CAPITAL :

Le capital social de Coris Bank International est passé de cinq (5) à dix (10) milliards F CFA à la date du 30 juin 2010. Il présente la répartition suivante illustrée dans le graphique ci-après :

✓ Privés nationaux	89,33%
■ Privés Burkinabè	82,33%
■ Société Internationale d'Investissement	4,50%
■ Société Financière du Faso	2,50%
✓ Institutionnels	10,67%
■ SONAPOST	4,98%
■ Union des Assurances du Burkina (UAB Vie)	3,69%
■ Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	2,00%



VI. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010 :

L'exercice 2010 a été nourri de faits remarquables dont les principaux sont les suivants :

■ JANVIER :

✓ **Le 07**, cérémonie de lancement de l'innovation faite par Coris Bank International d'offrir la **gratuité des frais de tenue de compte pour toute l'année 2010 à la clientèle des salariés** ; et à cette même date, le **code vestimentaire** de CBI est mis en œuvre par l'ensemble des agents ;

✓ **Le 25**, ouverture de l'agence Coris Bank International de **Pouytenga**.

■ FEVRIER :

✓ **Le 15**, ouverture de l'agence Coris Bank International de **Dédougou**.

■ MARS :

✓ **Le 05**, signature de la **convention de garantie du portefeuille ARIZ** d'un milliard cinq cent millions de 1 500 000 000 FCFA avec l'**Agence Française de Développement** ;

✓ **Le 25**, Le Conseil d'Administration a nommé le 25 mars 2010, un **Directeur Général Adjoint** en la personne de **Mr Emmanuel SAWADOGO**.

■ AVRIL :

✓ **Le 07**, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de Coris Bank International décide d'augmenter le capital social de la Banque de cinq à **dix milliards** F CFA à l'échéance du 30/06/2010.

■ JUIN :

✓ **Du 28 au 30**, participation du Président Directeur Général de CBI au **Sommet France Afrique à Nice en France** ;

✓ **Le 30**, le capital social de Coris Bank International est porté à **dix (10) milliards F CFA**.

■ JUILLET :

✓ **Le 30**, retraite stratégique du premier semestre de Coris Bank International à **Lomé au TOGO**.

■ AOUT :

✓ **Le 22**, Coris Bank International signe une convention de refinancement d'un montant de **quatre (4) milliards F CFA avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** ;

✓ **Le 28**, signature de convention d'une ligne de confirmation, de refinancement et d'avance de **huit (8) millions d'Euros avec AFREXIMBANK au Caire en EGYPTÉ**.

■ SEPTEMBRE :

✓ **Le 03**, créée à l'initiative de Coris Bank International, **Coris Bourse** est agréée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et du Marché Financier (**CREPMF**) en qualité de **Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI)** sur le marché financier de l'UEMOA ;

✓ **Le 25**, séminaire de sensibilisation de l'ensemble du personnel de Coris Bank In-

Rapport Annuel 2010



Rapport Annuel 2010

international au Système de Management de la Qualité et à la démarche de certification ISO à Ouagadougou à l'Hotel Spondid Hôtel.

■ OCTOBRE :

✓ **Le 28**, l'Assemblée Générale Ordinaires des Actionnaires de Coris Bank International autorise la toute première opération d'emprunt obligataire privé de la Banque de cinq (5) Milliards F CFA pour une maturité de 7 ans sur le marché financier de l'UEMOA.

■ NOVEMBRE :

✓ **Le 14**, à l'issue d'une mission d'évaluation du cabinet Londonien **BSI (British Standards institution)**, Coris Bank International est déclarée **certifiée ISO 9001/2008**, la toute première Banque de la place du Burkina Faso à se hisser à ce rang.

■ DECEMBRE :

✓ **Le 17**, Le Conseil Régional de l'Epargne Publique et du Marché Financier (**CREPMF**) émet une décision favorable à l'émission de l'emprunt obligataire par placement privé de Coris Bank International sur le marché financier de l'UEMOA.

VII. RAPPORT DE GESTION

■ Environnement économique international

✓ **Au niveau mondial**¹, la reprise de l'activité économique se poursuit mais elle reste inégale d'une zone à une autre. Dans les pays développés, la croissance demeure timide tandis que dans la plupart des pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, elle a connu une croissance vigoureuse. La croissance mondiale a été de 5,0% en 2010 contre -0,6% en 2009. La progression du PIB dans les pays avancés s'est chiffrée à 3,0% tandis qu'elle a été de 7,1% dans les pays en développement. Ces évolutions sont l'aboutissement des mesures de relance budgétaire prises pour freiner les effets de la crise. Le commerce a progressé de 12,0% en 2010. L'inflation a été de 1,5% dans les pays avancés et de 6,3% dans les pays en développement en 2010.

✓ **Aux Etats-Unis**, la reprise de l'activité économique a été confirmée avec un taux de croissance de 2,8% en 2010 contre -2,6% en 2009, grâce aux différentes mesures budgétaires adoptées. Ces mesures ont permis principalement l'augmentation des dépenses de consommation. Les investissements des entreprises sont restés importants tout au long de l'année. L'inflation s'est établie à 1,2% et le chômage à 9,6% en fin 2010.

¹Source : Bulletin mensuel de la BCE (janvier 2011) et rapport "perspectives de l'économie mondiale" du FMI (janvier 2011)

✓ **Au niveau de la zone Euro**, le PIB en volume a progressé de 1,8% en 2010 contre -4,1% en 2009. Cette reprise timide de l'activité économique s'explique par les problèmes financiers qui ont secoué certains pays d'Europe tout au long de l'année 2010. La hausse annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a été de 1,9% en 2010. Le taux de chômage s'est établi à 10,1% en 2010 contre 9,4% en 2009.

✓ **En Chine**, le taux de croissance du PIB a été de 10,3% en 2010 contre 9,2% en 2009. Avec cette croissance, elle devient la seconde économie du monde après les USA. L'investissement privé et les exportations restent les principales sources de cette performance. L'inflation s'est établie à 4,3% et le chômage à 4,1% en 2010.

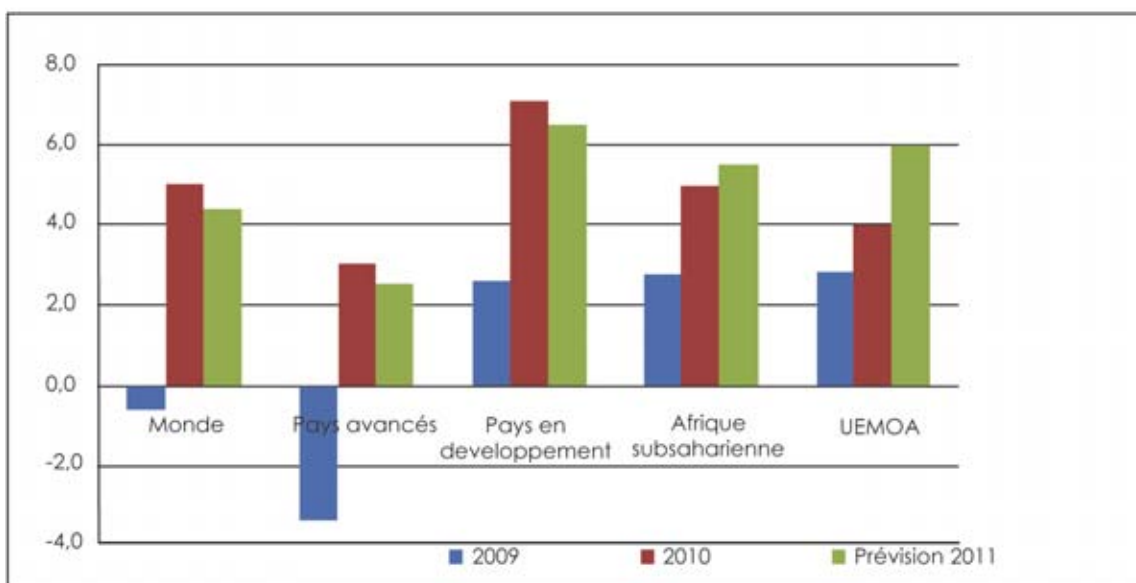
✓ **En Afrique subsaharienne**, le ralentissement enregistré en 2009 a été de courte durée, grâce notamment à la mise en œuvre des mesures de soutien et/ou de protection de la demande intérieure des ménages (injection de liquidité, baisse des taux directeurs, etc.). La croissance économique de la zone s'est située à 5,0% en 2010 contre 2,8% en 2009. Cette progression est en partie imputable au redressement des exportations et des prix des produits de base qui ont favorisé la vigueur de la demande intérieure dans de nombreux pays. L'inflation est retombée à un niveau de 7,5% en 2010 après 10,4% en 2009.

■ Environnement de l'union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest

✓ **Dans l'UEMOA²**, l'activité économique durant l'année 2010 s'est accélérée du fait de la vigueur de la production minière, de l'essor des bâtiments et travaux publics, de la bonne campagne agricole et de la bonne orientation des cours des matières premières. Ainsi, le taux de croissance du PIB est ressorti à 3,9% en 2010 contre 2,8% en 2009. Le taux d'inflation s'est situé à 2,2% en 2010 contre 0,4% en 2009, en conformité avec la norme fixée (3,0% au maximum) par le Pacte de convergence.

✓ **Graphique 1:** Perspectives de croissance économique dans les différentes zones (en %)

Source: FMI, janvier 2011



**Rapport
Annuel 2010**





LOROPENI

Plus que des ruines,
un véritable patrimoine mondial

 **ORIS BANK**
INTERNATIONAL
La Banque Autrement

**BIEN PLUS QU'UNE BANQUE,
UN VÉRITABLE PATRIMOINE
DE DÉVELOPPEMENT.**

■ Environnement économique du Burkina Faso

L'évolution de la conjoncture économique et financière au Burkina Faso au cours de l'année 2010 a été marquée par :

- ✓ Une augmentation du taux de la croissance économique ;
- ✓ Une forte augmentation de la production céréalière et des produits de rente en liaison avec la bonne pluviométrie ;
- ✓ Une augmentation de la production aurifère ;
- ✓ Un secteur financier et monétaire assez sain.

■ CADRE MACRO-ECONOMIQUE DU BURKINA

✓ L'évolution du Produit Intérieur Brut

L'activité économique en 2010 a connu une accélération de son rythme de croissance. En effet, le taux de croissance réel du PIB en 2010 s'est établi à 8,7% contre 3,2% en 2009, soit un gain de 5,5%. Cette croissance est tirée par tous les secteurs avec des contributions de 4,2% pour le secteur secondaire, 2,5% pour le primaire et 1,9% pour le tertiaire. En volume, le niveau du PIB est ressorti à 3 317,3 milliards de francs CFA en 2010. L'année 2010 a été marquée par une baisse de 0,6% du niveau général des prix à la consommation contre une hausse de 2,6% en 2009. Cette déflation constatée depuis mars 2010 serait principalement due au ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires, à la stabilisation des prix des hydrocarbures à la pompe et au rabatement des tarifs de communication.

✓ Les finances publiques

A fin décembre 2010, les recettes totales et dons ont connu une hausse de 879,3 milliards francs CFA contre 771,5 milliards francs CFA en 2009, soit une progression de 14,0%. Cette performance résulte d'un accroissement important des recettes propres qui ont augmenté de 26,2% par rapport à 2009 pour s'établir à 680,4 milliards francs CFA en 2010.

Quant aux dépenses publiques elles ont été en deçà des prévisions et se chiffrent à 1 146,0 milliards de F CFA.

✓ La balance des paiements

La balance des paiements du Burkina Faso en 2010 a enregistré un solde positif de 83,9 milliards de FCFA contre un excédent de 224,7 milliards de FCFA en 2009, soit une dégradation de 140,7 milliards de FCFA. Au titre des financements exceptionnels, aucune ressource n'a été mobilisée en 2010.

■ LES SECTEURS DE PRODUCTION

✓ Le secteur primaire

La valeur ajoutée du secteur primaire a connu une hausse de 9,0% soit un gain de 13,1% par rapport à son niveau de 2009. Cette hausse serait principalement due à la bonne répartition spatio-temporelle de la pluviométrie au cours de la campagne agricole 2010-2011, entraînant une bonne performance au niveau des sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Ainsi, la contribution de ce secteur à la valeur ajoutée totale en 2010 est de 30,4%. Sa contribution à la croissance du PIB est de 2,5% en 2010 contre -1,2% en 2009, soit un gain de 3,7%.

✓ Le secteur secondaire

Au niveau de ce secteur, le dynamisme s'est poursuivi avec une accélération de 1,3% en 2010. En effet, la croissance de la valeur ajoutée du secteur est ressortie à 19,7% en 2010 contre 18,4% en 2009. La croissance dans ce secteur est principale-

²Donnée communiquée par la BCEAO en date du 1er mars 2011



Rapport Annuel 2010

ment tirée par les sous-secteurs des industries extractives (+70,8%) et de l'égrainage de coton (+20,8%). S'agissant du sous-secteur des industries extractives, en plus des mines déjà en activité (Mana, Youga, Kalsaka, Taparko), l'entrée en production des mines d'or d'Inata en avril 2010 et d'Essakane en octobre 2010 a amélioré significativement la production aurifère. En effet, la production de ces deux mines a atteint 7 789 kg soit 33,8% de la production totale d'or en 2010. En ce qui concerne le sous-secteur de l'égrainage de coton, son activité s'est améliorée en 2010 avec un taux de croissance de sa valeur ajoutée de 20,8% contre -26,8% en 2009.

✓ Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a bénéficié en 2010 des retombées des événements tels que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine Nationale de la Culture (SNC), l'élection présidentielle et la célébration du Cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso. Ainsi, la croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire en 2010 a été de 4,4 % contre 1,5% en 2009, soit un gain de 2,9 points. Cette croissance est portée principalement par celle du sous-secteur des services marchands de 5,2% en 2010 contre 2,1% en 2009. L'accélération de la croissance dans ce sous-secteur marchand, est portée par l'ensemble des branches : commerce (+6,7%), transports (+5,0%), postes et télécommunications (+4,4%), services financiers (+10,5%) et les autres services marchands (+1,5%). Quant aux services non marchands, l'augmentation de leur valeur ajoutée a été de 3,5% en 2010 contre 0,8% un an plus tôt.

□ Activités et résultats

□ États financiers de synthèse



VIII. RAPPORT GENERAL ET RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires et en application des dispositions des articles 711 à 714 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport, suite aux contrôles et vérifications effectués sur les états financiers annuels de Coris Bank International SA pour l'exercice clos le **31 décembre 2010**.

Les comptes de la société sont établis par la Direction Générale de la société et arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de Coris Bank International SA. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- les contrôles et vérifications effectués sur les états financiers tels qu'ils sont présentés dans ce rapport avant leur arrêté par le Conseil d'Administration ;



- les observations sur le contrôle des états financiers ;
- les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications y afférentes.

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes en millions de F CFA :

Libellé	Montant
Total bilan	237 124
Fonds propres effectifs (voir DEC 2060)	15 887
Résultat net	8 260

■ Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire (PCB) en vigueur dans les Etats Membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

■ Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève des jugements des commissaires aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, les commissaires aux comptes prennent en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des

Rapport Annuel 2010

estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre responsabilité est également de procéder aux vérifications spécifiques prévues par les lois et règlements régissant la vie des sociétés et le secteur bancaire.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

Nous certifions que les comptes annuels de la Coris Bank International SA arrêtés au 31/12/2010 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC INTERNATIONAL SARL

Paulin OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

Jean Baptiste SO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

1.1 Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

■ **Fonctionnement des organes sociaux**

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux de la banque.

■ **Fonctionnement du contrôle interne**

Nous vous informons que courant l'exercice 2010, les rapports périodiques et réglementaires de la CBI SA prévus par la circulaire de la Commission Bancaire n°10-2000/CB du 23 juin 2000 nous ont été régulièrement transmis.

Nous avons examiné les procédures administratives et comptables de la banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers. Cette revue a été effectuée sur la base de sondages et ne saurait prétendre mettre en évidence toutes les faiblesses éventuelles de la banque.

A l'issue de nos contrôles, nous avons émis une lettre de recommandations portant à la fois sur la poursuite de l'amélioration du système de contrôle interne, sur l'organisation comptable et le traitement de l'information.

Eu égard à notre connaissance de Coris Bank International, les recommandations formulées ne sont pas de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion.

1.2 Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons vérifié le respect par la CBI SA des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la profession, à la réglementation comptable, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion.

A l'issue de nos travaux, nous formulons les observations suivantes :

■ Le ratio de structure du portefeuille s'établit à 2% contre un minimum de 60% prévu par la réglementation bancaire.

■ La banque a introduit en 2010, au titre des PME, cinq (05) dossiers de demande d'accord de classement en faveur de sa clientèle ; au 31 décembre 2010, un dossier a reçu l'agrément de la BCEAO.

Les autres ratios sont conformes aux normes.

1.3 Autres vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

■ Rapport de gestion

Conformément aux normes de la profession et aux vérifications prévues par l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique, nous avons procédé aux vérifications spécifiques.

Le Conseil d'Administration de votre société nous a communiqué le rapport de gestion tel que prévu à l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit de Sociétés Commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique. Nous n'avons aucune observation particulière sur la sincérité et la concordance des informations contenues dans ce document par rapport aux états financiers audités.

■ Rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

En application des dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, nous certifions que le montant global brut des rémunérations versées aux dix (10) personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à la somme de FCFA deux cent quatre millions six cent trente un mille trois cent quatre francs (FCFA 204 631 304).

2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport
Annuel 2010



QUELQUES ACTIVITÉS EN IMAGES



Rencontre avec la Direction Nationale de la BCEAO



Convention de la BOAD le 22 août 2010



Viste du PDG de CORISBANK à AFREXIM BANK

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés et du GIE, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du conseil d'administration de la Coris Bank International au cours de l'exercice clos le 31

décembre 2010.

Aucune somme n'a été versée aux membres du conseil d'administration. Il n'a été procédé à aucun remboursement de frais aux administrateurs

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC INTERNATIONAL SARL

Paulin OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

Jean Baptiste SO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il nous appartient, conformément à l'article 440 du droit des sociétés et du groupement d'intérêt économique OHADA, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que toutes les indications, vous permettant d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des conventions analysées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

3.1 Conventions nouvelles

Au titre de 2010, votre conseil d'administration nous a avisés conformément aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA de la signature de deux (2) conventions.

Il s'agit de conventions signées entre :

- la société Financière du Faso (S2F) et CORIS BANK INTERNATIONAL SA,
- la société Internationale d'Investissement (S2I) et CORIS BANK INTERNATIONAL SA.

Convention 1 : signée entre la société Financière du Faso (S2F) et Coris Bank International SA :

- **Objet :** Reconnaissance de dette, inscription en compte courant bloqué d'actionnaire.
- **Actionnaire concerné :** la société Financière du Faso (S2F)
- **Montant du dépôt à terme en compte courant bloqué :** 1 000 000 000 FCFA.
- **Durée :** deux (2) ans.
- **Rémunération :** intérêt annuel au taux de 7% l'an.
- **Effets produits durant l'exercice sous revue:** F/CFA 388 888

Rapport
Annuel **2010**



3.2 Convention 2 : signée entre la société Internationale d'Investissement (S2I) et Coris Bank International SA :

- **Objet** : Reconnaissance de dette, inscription en compte courant bloqué d'actionnaire.
- **Actionnaire concerné** : la société Internationale d'Investissement (S2I).
- **Montant du dépôt à terme en compte courant bloqué** : 2 000 000 000 FCFA.
- **Durée** : deux (2) ans.
- **Rémunération** : intérêt annuel au taux de 7% l'an.
- **Effets produits durant l'exercice sous revue** : FCFA 777 777

3.3 Conventions anciennes

Votre conseil d'administration nous a avisés que les anciennes conventions citées ci-dessous continuent à produire leurs effets :

- **Objet** : Assistance et conseil technique, réalisation d'audits opérationnels dans les différentes agences de Coris Bank International Sa
- **Administrateur concerné** : IDRISSE NASSA
- **Durée** : 3 ans
- **Montant** : F/CFA 200 000 000 HT/an (et les prestations échappant au champ d'application feront l'objet de négociation spécifique)
- **Effets produits durant l'exercice** : Au titre de l'exécution de cette convention, un montant de F/CFA TTC 236 000 000 a été payé par la banque à Valoris Holding au cours de la période sous revue.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC INTERNATIONAL SARL

Paulin OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

Jean Baptiste SO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes



IX. RESOLUTIONS

■ Résolution n°1 : Adoption du rapport du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31/12/2010, adopte ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

■ Résolution n°2 : Adoption du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2010, adopte lesdits rapports :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

■ Résolution n°3 : Examen des comptes et approbation des états financiers

L'Assemblée Générale adopte les états financiers de l'exercice 2010 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumés dans les rapports ci-dessus présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

■ Résolution n°4 : Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice clos au 31/12/2010 et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

■ Résolution n° 5 : Affectation du résultat de l'exercice 2010

L'assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice 2010 s'élève à **8 260 499 478 f CFA** et le report à nouveau antérieur à **249 703 729 f CFA** approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le conseil d'administration, et décide de distribuer la somme de **4 000 000 000 f CFA** et d'affecter le reliquat au compte report à nouveau, lequel compte s'élève après affectation du résultat de l'exercice 2010, à la somme de **2 445 078 337 f CFA**. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire fixe à **4 000 f CFA** le dividende brut par action pour l'exercice clos le 31/12/2010. Après déduction de la retenue à la source des **6,25%** au titre de l'IRVM, le dividende net de 3 750 f CFA sera mis en paiement dès le 15 avril 2011

■ Résolution n°6 : Renouvellement des mandats des Administrateurs

**Rapport
Annuel 2010**



Rapport Annuel 2010

L'Assemblée Générale constate que les mandats d'Administrateurs de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Elle décide de renouveler, pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2014 sur les comptes clos de l'exercice 2013, les mandats de :

- **Monsieur Idrissa NASSA ;**
- **Monsieur Pierre Claver DAMIBA ;**
- **La Société Nationale de Postes du Burkina (SONAPOST) représentée par Mme Augustine OUEDRAOGO**
- **La Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Burkina (CNSS) représentée par Mme Laurentine ZIDA**
- **L'Union des Assurances du Burkina –Vie (UAB-VIE) ; représentée par Mr Soumaïla SORGHO**

Ceux-ci déclarent accepter le renouvellement de leurs mandats et précisent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur empêcher d'exercer leurs fonctions d'Administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

■ Résolution n°7: Fixation du montant des indemnités annuelles de fonction à allouer aux Administrateurs au titre de leur mandat

L'Assemblée Générale décide de fixer à 18 500 000 F CFA le montant des indemnités annuelles de fonction allouées aux Administrateurs au titre de leur mandat. Cette dépense est imputable au budget de fonctionnement de la Banque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

■ Résolution n°8: Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, copies ou extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix votantes.

Le Bureau de séance

Scrutateurs

Madame Laurentine ZIDA (représentant la CNSS)

Monsieur Soumaïla SORGHO (représentant l'UAB-VIE)

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Idrissa NASSA



X. RESEAUX D'AGENCES ET CORRESPONDANTS BANCAIRES

1.RESEAU D'AGENCES DE CORIS BANK INTERNATIONAL

En plus du Siège, Coris Bank International comptait au 31/12/2010, les agences suivantes :

LOCALITES		Téléphone
Réseau d'agences de OUAGADOUGOU	OUAGADOUGOU	Siège Social
		226 50 31 23 23
		Agence de l'Avenue Yennenga
		226 50 30 50 13
		Agence de Cissin
		226 50 46 66 16
		Agence de Sankaryaar
		226 50 46 66 55
		Agence de Gounghin
		226 50 47 47 27
BOBO -DIOULASSO		Agence de Tampouy
		226 50 47 47 37
KOUDOUGOU		Agence des 1200 logements
		226 50 50 02 02
KAYA		Agence du Blvard Charles de Gaulle
		226 50 50 02 00
DEDOUNGOU		Agence de Bobo-Dioulasso
		226 20 98 20 11
POUYTENG		Agence de Koudougou
		226 50 30 50 15
REPRESENTATION		Agence de Kaya
		226 40 45 09 09
En COTE D'IVOIRE		Agence de Dédougou
		226 20 52 12 25
		Agence de Pouytenga
		226 40 70 68 88
En COTE D'IVOIRE		Abidjan
		225 07 07 76 11
		San Pedro
		225 49 04 54 18
En COTE D'IVOIRE		Soubré
		226 70 21 62 09

2.Correspondants Bancaires

✓Correspondants en Afrique

- **UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB)**
Code SWIFT :UNBTGTG
- **BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM)**
Code SWIFT :BDMAMLBA
- **BANQUE ATLANTIQUE DE COTE D'IVOIRE (BACI) RCI**
Code SWIFT : ATCICIAB
- **BANQUE POUR LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE (BFA) RCI**
Code SWIFT : BFACCIAB
- **BANQUE REGIONALE DE MARCHE (BRM) SENEGAL**
Code SWIFT : BRMXSNDA
- **BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI) RCI**
Code SWIFT CODE SWIFT : CSSSCIAB



■ **BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU NIGER
(BIA NIGER)**

Code SWIFT : BIANNENI

■ **BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
(BIAO) RCI**

Code SWIFT : BIAOCIAB

■ **FINANCIAL BANK (TOGO)**

Code SWIFT : FIBTTGTG

CORRESPONDANTS DANS LE RESTE DU MONDE

✓ EN EURO ET DOLLAR

■ **BHF-BANK (ALLEMAGNE)**

Code SWIFT: BHFBDFFF

■ **FIMBANK (MALTE-UE)**

Code SWIFT: FIMBMTM3

■ **FBN BANK (FRANCE)**

Code SWIFT: FBNIFRPP

■ **BGFI (FRANCE)**

Code SWIFT: BGFI FRPP

■ **AFREXIMBANK (FRANCE)**

Code SWIFT : AFXMEGCA

■ **UNICREDIT (ITALIE)**

Code SWIFT : UNCRITMM

■ **JULIUS BAER (SUISSE)**

Code SWIFT : BAERCHZZ

■ **BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR (BMCE) (France)**

Code SWIFT : BMCEFRPP

■ **ECOBANK (France)**

Code SWIFT : ECOCFRPP

✓ EN EURO UNIQUEMENT

■ **SOCIETE GENERALE (FRANCE)**

Code SWIFT : SOGEFRPP

Le Directoire



Idrissa NASSA
Président Directeur Général



Emmanuel SAWADO
*Directeur Général Adjoint
Clientèle*



Thierno Seydou Nourou SY
*Directeur Général Adjoint
Support et Moyens*



Talkaye ROMBA
*Directeur Réseau et Transfert
d'argent*



Sylvie Sally COMPAORE
*Directeur Marketing
Communication
Extérieure et Qualité*



Amidou SOW
*Directeur du système
d'Information
et l'organisation*



Diakarya OUATTARA
*Directeur du Risque
et des affaires Juridiques*



Alice KABORE
Directeur des Opérations



Seydou SANON
Directeur de la Clientèle



Jean Marie KOMPAORE
*Directeur Financier
et Comptable*



Awa FAYE
Contrôleur de Gestion



Sidy DIEYE
Auditeur Général

BILAN 31 DECEMBRE 2010

Chiffres en millions de FCFA

**Rapport
Annuel 2010**

ACTIF	2009	2010
Caisse	2 647	3 591
Créances interbancaires	15 736	20 370
<i>A vue</i>	<i>8 689</i>	<i>12 234</i>
Banque Centrale	3 154	7 885
Trésor public, CCP	435	1 855
Autres établissements de crédit	5 100	2 494
<i>A terme</i>	<i>7 047</i>	<i>8 136</i>
Opérations avec la clientèle	70 175	130 042
<i>Portefeuille d'effets commerciaux</i>	<i>3 668</i>	<i>10 006</i>
Crédit de campagne	0	0
Crédits ordinaires	3 668	10 006
<i>Autres concours à la clientèle</i>	<i>66 093</i>	<i>118 875</i>
Crédit de campagne	378	1 489
Crédits ordinaires	51 778	100 417
Comptes ordinaires débiteurs	13 937	16 969
<i>Créances en souffrance</i>	<i>414</i>	<i>1 162</i>
Créances douteuses et litigieuses	3 742	5 770
Provisions constituées	3 328	4 608
Titres de placement	50 723	73 100
Immobilisations financières	335	835
Immobilisations incorporelles	132	191
Immobilisations corporelles	2 837	3 595
Autres actif et Comptes d'ordre et divers	2 159	5 398
TOTAL ACTIF	144 744	237 124

BILAN 31 DECEMBRE 2010

Chiffres en millions de FCFA

PASSIF	2009	2010
Dettes interbancaires	55 191	83 623
<i>A vue</i>	<i>4 416</i>	<i>4 207</i>
Comptes créditeurs	4 000	4 051
Emprunts	416	156
<i>A terme</i>	<i>50 775</i>	<i>79 416</i>
Dettes à l'égard de la clientèle	74 831	122 930
Comptes d'épargne à vue	2 398	7 246
Comptes d'épargne à terme	397	612
Bons de caisse	0	0
Autres dettes à vue	23 342	47 578
Autres dettes à terme	48 694	67 493
Comptes d'ordre et divers	4 622	10 387
Provisions pour risques et charges	14	0
Provisions réglementées	0	0
Fonds affectés	262	712
Fonds pour risques bancaires généraux	309	369
Capital	5 000	10 000
Primes d'émission	225	0
Primes de fusion	0	0
Réserve spéciale	309	593
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	256	250
Résultat de l'exercice	3 725	8 260
TOTAL PASSIF	144 744	237 124

Rapport
Annuel **2010**

